

# La Gazette en Yvelines

## Européennes : les raisons d'un désamour

**Dossier page 2**

Les élections européennes approchent à grands pas. Prévues le 9 juin, elles pourraient encore faire face à l'abstention. Pis encore, le Rassemblement National est crédité de plus de 30% dans les sondages. Pourquoi ce désamour actuel envers l'Union européenne ? Pourquoi semble-t-elle si loin des considérations des Français ?



### ILE-DE-FRANCE

#### Ils traquaient les vieilles dames pour les détrousser

**Actu page 10**



**Actu page 4**

#### MAGNANVILLE

Projet de prison : une concertation publique dans une salle privée... sans l'aval de la Mairie

#### MANTES-LA-JOLIE

La Poste de Gassicourt ne fermera pas pour l'instant **Page 4**

#### ACHERES

Les habitants disent « non » aux trottinettes électriques **Page 6**

#### MANTES-LA-JOLIE

Aggression de Mickaël Bordg : IMPARDONNABLE **Page 9**

#### VERNOUILLET

Emprise psychologique, violence, le calvaire vécu par une femme **Page 11**

#### AVIRON

La Mantaise Claire Bové ira bien aux JO **Page 12**

#### ANDRESY

Sculptures en l'île : l'édition 2024 annulée pour raisons budgétaires **Page 14**

### ECQUEVILLY

#### Conflit entre le Maire et son ex-DRH : deux versions face-à-face

**Actu page 7**



**Actu page 6**

### GARGENVILLE

#### Les travaux de la halle du marché vont commencer



CLÉMENT BLANCHARD

**Actu page 8**

### CONFLANS-SAINTE-HONORINE

#### Alizée, la chaise adaptée primée au concours Lépine



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan  
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

[pub@lagazette-yvelines.fr](mailto:pub@lagazette-yvelines.fr)



YVELINES

# Européennes : les raisons d'un désamour

■ AURELIEN BAYARD

Strasbourg. Le bâtiment Louise-Weiss, haut de 17 étages en surface, surplombe la préfecture du Bas-Rhin. Il accueille en son sein les 720 députés qui - s'ils devaient être tous présents - tiendraient non sans mal dans le gigantesque hémicycle dimensionné pour 1000. Cette année, leur mandat touche à sa fin et les électeurs des 27 pays composant l'Union européenne vont donc devoir retourner aux urnes le 9 juin pour un seul et unique tour.

La France dispose de 81 eurodéputés qui seront désignés de la manière suivante : les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Si, comme toute élection, elle a son importance, ce scrutin européen n'a pas l'air de passionner les foules actuellement. En effet, d'après les divers instituts de sondage, une abstention de 60 % est prévue. Et un malheur ne venant jamais seul, plus de 30 % des intentions de votes finirait dans l'escarcelle du Rassemblement National. Ce qui serait loin d'être anodin et annonciateur d'autres événements futurs bien plus graves.

Pourquoi tant de désamour pour une institution dont notre pays fait partie des six membres fondateurs ? « Dès qu'il y a un problème, on a toujours l'impression que c'est la faute de Bruxelles, théorise Mounir Satouri, eurodéputé EELV depuis 2019. Pourtant elle est à l'image des gouvernements de chaque pays ». En effet, les commissaires européens (au nombre de 28) - sorte d'équivalent à nos ministres - sont désignés par les États membres de l'Union Européenne.

« Autre image qui nuit à l'UE, le fait de rajouter des contraintes alors qu'il y a déjà des lois présentes au niveau national » renchérit Theo Sardin, référent départemental des Jeunes avec Macron. Cependant, bien qu'ils ne soient pas du même bord politique, les deux hommes restent des européistes convaincus. « C'est le bon niveau à plein d'égards car tout seul, nous ne pèsions pas lourd face aux États-Unis

et la Russie » assène l'un, « puis lorsque nous voyons les conséquences pour les pays qui se sont mis à l'écart comme le Royaume-Uni. Certains de leurs marchés s'effondrent... » poursuit l'autre.

## « La loi PAC ? c'est le parfait exemple »

Par ailleurs, les nombreux reproches faits à l'ancienne CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) se sont cristallisés autour de la politique agricole commune - plus communément appelée PAC - mise en exergue lors de la crise des agriculteurs en février dernier. Pourtant, elle est un pilier essentiel de l'organisation internationale, représentant 38 % des financements octroyés. « C'est le parfait exemple, lâche Théo Sardin. Elle est critiquée alors qu'elle permet à beaucoup de fermes d'obtenir jusqu'à 40 000 euros de subventions, et cela plusieurs fois dans l'année. »

L'élu chantelouvais est également convaincu de la nécessité des 9,5 milliards reçus par la France en 2022, même s'il aimerait grandement l'améliorer. Selon lui, la PAC enrichit surtout les grosses structures de l'industrie agroalimentaire et voudrait un autre mode de calcul pour la méthode de distribution : « Au lieu de financer les exploitations agricoles en prenant en compte leurs surfaces, pourquoi ne pas se baser sur le nombre d'emplois créés ? C'est ce que nous proposons dans notre programme. »

L'énergie est aussi sur le devant de la scène. Alors que la France produit plus d'électricité qu'elle n'en consomme, la facture des Françaises et des Français ne cesse d'augmenter depuis la guerre en Ukraine. Le référent départemental des Jeunes avec Macron évoque alors le pacte énergie qui sera mis en application en 2025 : « La France réalise énormément d'investissements dans l'énergie verte et en effet cette hausse est difficile à comprendre. Mais les prix vont être revalorisés suivant les pays qui produisent, ce qui nous sera alors bénéfique. »

Bien que le siège du Parlement européen soit présent sur notre territoire, l'UE véhicule l'image d'être loin. Pourtant, les adresses mails des eurodéputés sont publiques et Mounir Satouri dispose même d'une permanence aux Mureaux. « Pourquoi on ne nous interroge pas sur nos sujets de discussion ? Se demande le candidat EELV. Il y a deux chaînes françaises qui parlent de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Par exemple, j'aurais été fier de parler de la directive du salaire minimum qui va augmenter le salaire européen de 20 % » (votée le 19 octobre 2022, Ndlr).

Pourtant, l'Union européenne se trouve bel et bien à chaque coin de rue. 12 % des financements qu'elle envoie aux États partent vers le social. « Il n'y a pas un gymnase sans une contribution du FEDER (Fonds européen de développement régional), pas une mission locale sans FSE (fonds de solidarité européen), la banque alimentaire est financée par l'Europe » martèle Mounir Satouri. En outre, les Yvelinoises et Yvelinois cherchant la quiétude à l'intérieur du parc du Peuple de l'Herbe à Carrières-sous-Poissy s'allongent sur les billets alignés par l'organisation créée en 1952. En effet, le plus grand espace naturel du 78 a été financé par la Commission européenne au titre du programme LIFE+, un programme soutenant les projets participant à la mise en œuvre de la politique environnementale européenne.

## La menace de la peste brune

Toutefois, pour s'intéresser à l'Europe, il faut parler de l'Europe. Or, depuis le début de la campagne des élections européennes, les considérations nationales ont été mises sur le devant de la scène. « Certains l'utilisent comme un 4<sup>ème</sup> tour contre Emmanuel Macron, d'autres comme un rejet de sa politique » avance l'ancien directeur du centre social Grain de soleil à Chanteloup-les-Vignes. Difficile de lui donner tort puisque la présidente du Rassemblement National, Marine Le Pen, a sommé le Président de dissoudre l'Assemblée nationale en cas de

**Les élections européennes approchent à grands pas. Prévues le 9 juin, elles pourraient encore faire face à l'abstention. Pis encore, le Rassemblement National est crédité de plus de 30 % dans les sondages. Pourquoi ce désamour actuel envers l'Union européenne ? Pourquoi semble-t-elle si loin des considérations des Français ?**



Jan Robert Suesser, responsable Europe à la Ligue des droits de l'Homme craint des changements de paradigme sur les futurs textes de l'UE en cas de victoire du RN et de ses alliés.

défaite de la liste de la majorité aux élections européennes. Et parmi ceux à ne pas se présenter aux urnes, les jeunes figurent en tête de liste. « Pourtant ils sont très investis, comme nous pouvons le constater sur les sujets de l'écologie ou sur des combats sociétaux » tempère Jan Robert Suesser, responsable Europe à la Ligue des droits de l'Homme, lors d'une conférence débat sur le fonctionnement de l'Union Européenne organisé à Andrésy le 13 mai. Leurodéputé EELV leur fait aussi confiance. Il mise sur un sursaut dans la dernière ligne droite, comme ce fut le cas en 2019. Cependant, leurs intentions de vote ont l'air différentes.

La jeunesse n'emmerde plus le Front National. D'après le sondage IFOP « Les jeunes et les élections européennes 2024 », mené conjointement avec Les Jeunes Européens - France, l'Anacej et Animafac, 32 % des personnes âgées de 18 à 25 ans indiquent qu'il est le plus probable que leur vote soit en faveur de la liste du Rassemblement National de Jordan Bardella. « C'est parce qu'ils font des sourires, des Tiktok à foison. Ce n'est pas pour rien que Jordan Bardella est tête de liste » s'emporte Théo Sardin. Le référent départemental pointe notamment leurs changements de position sur la sortie de l'UE - « au gré des mouvoances » - et la performance de l'ami du GUD (mouvement

syndicat néo-fasciste) face au premier Ministre Gabriel Attal, « il ne sait même pas ce qu'il signe lors des commissions européennes ».

Par ailleurs, Theo Sardin réfute l'idée que le cordon sanitaire ait été brisé par la majorité : « Aujourd'hui l'hémicycle est assez représentatif du second tour de la présidentielle. Notre politique à l'Assemblée Nationale est de tendre des mains partout. Il y a eu des accords transpartisans sur un certain nombre de lois. Au moins nous les mettons devant leurs responsabilités et nous voyons qu'ils ne font rien de leur niche parlementaire. » En revanche, Jan Robert Suesser est plus vindicatif. Il craint une complexification des décisions en cas de victoire du RN et que la branche d'extrême-droite de l'Assemblée européenne essaie d'influer sur des lois en se basant sur « des identités qui excluent ».

Le 9 juin sera donc un tournant dans l'histoire de l'Union européenne. Menacée par une montée du nationalisme, celle-ci doit pourtant poursuivre son Green Deal - l'ensemble d'initiatives politiques proposées par la Commission européenne dans le but primordial de rendre l'Europe climatiquement neutre en 2050 - tout en traitant l'accompagnement social lié à la sortie du COVID et des conséquences de la guerre en Ukraine. ■





# DITES LOUI

## À UNE VIE MOINS CHÈRE



Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



**E.Leclerc**  **MANTES-LA-VILLE**  
RCS NANTERRE 880 892 518

**87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE**  
**Tél. : 01 34 97 33 60**

**HORAIRES D'OUVERTURE :**  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00  
et le samedi de 8h30 à 20h30



## MAGNANVILLE

## Projet de prison : une concertation publique dans une salle privée... sans l'aval de la Mairie

Le maire de Magnanville, Michel Lebouc, s'est indigné du « mépris » de l'État, après que ce dernier ait réservé la salle « Royal Prestige » pour sa concertation publique du 10 juin au 26 juillet. L'édile, qui souhaitait rencontrer le Préfet des Yvelines avant de leur mettre des locaux à disposition, dénonce un « passage en force ».

■ MAXIME MOERLAND

Après une période d'accalmie, on tient un nouvel épisode brûlant dans le feuilleton à rebondissements de la prison de Magnanville. Il y a quelques semaines de cela, l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) sollicitait le maire de

Magnanville, Michel Lebouc, afin de se voir attribuer des locaux pour organiser la grande concertation publique de l'État, qui doit se tenir du 10 juin au 26 juillet. À ce moment là, l'intéressé tempore. « J'avais indiqué à Monsieur le Sous-Préfet

de Mantes-la-Jolie, que je souhaitais rencontrer le nouveau Préfet des Yvelines, avant d'apporter une réponse à cette sollicitation », détaille-t-il dans un communiqué. Michel Lebouc voulait également sonder les trois groupes politiques de son conseil municipal avant de se prononcer.

Il semblerait finalement que la patience de l'État ait des limites : l'instance gouvernementale aurait finalement pris l'initiative de réserver une salle privée, la Royal Prestige, pour sa concertation publique. « Devons-nous en être étonnés ? Une fois de plus, l'État préfère passer en force, preuve de sa méprise pour la population et les petits élus », grince l'élu.

Avant cette date, il invite les Magnanvilloises et Magnanvillois au gymnase Marie-Amélie Le Fur pour organiser son propre « grand débat public », ce vendredi 31 mai. Organisé à partir de 19h30, il rassemblera élus et habitants du territoire pour « un vrai tremplin démocratique » qui doit permettre d'ouvrir le débat et le dialogue. Pour ensuite en faire le compte-rendu à l'État, malgré un dialogue qui semble plus rompu que jamais. ■



Avant la concertation de l'État, la Ville organise son propre débat public au gymnase Marie-Amélie Le Fur ce vendredi 31 mai.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

## EN BREF

## MANTES-LA-JOLIE

## La Poste de Gassicourt ne fermera pas pour l'instant

Dans un communiqué publié le 24 mai dernier, la Mairie de Mantes-la-Jolie a annoncé que la fermeture de l'agence postale de Gassicourt, « initialement prévue le 1<sup>er</sup> juillet, n'aura pas lieu ». La Poste, elle, confirme que l'agence reste ouverte... « pour l'instant ».



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Une réunion publique se tient à l'espace Paul Bert ce mercredi soir, en présence de la direction de La Poste.

Voilà une bonne nouvelle pour les habitants du quartier Gassicourt de Mantes-la-Jolie. Du moins, à court terme. La Mairie de Mantes-la-Jolie a annoncé, via un communiqué daté du vendredi 24 mai, que la fermeture annoncée de l'agence postale de l'avenue Paul Bert le 1<sup>er</sup> juillet « n'aura pas lieu ». Mais il y a bien une nuance : La Poste annonce de son côté que l'agence restera ouverte « pour l'instant », ne laissant que peu de doute quant à l'avenir de celle-ci.

La Ville assure toutefois que « les discussions se poursuivent », suite aux

« résultats encourageants » obtenus lors des derniers échanges avec La Poste. Le sort du distributeur de billets, lui aussi menacé de disparition, a d'ailleurs été discuté : « La Poste s'est engagée par courrier à trouver une solution durable pour le maintien de ce service », peut-on lire dans le communiqué.

Les Mantaises et Mantais pourront en savoir plus lors de la réunion publique programmée ce mercredi 29 mai, à 19h à l'espace Paul Bert, qui se déroulera en présence de la direction de La Poste. ■

## EN BREF

## VALLEE DE SEINE

## Chanteloup, Épône... Ces bureaux de vote qui changent d'adresse

Plusieurs communes du territoire ont annoncé des changements d'adresse, ou de nouveaux bureaux de vote à l'occasion des élections européennes du dimanche 9 juin.

Les électeurs français sont appelés aux urnes le 9 juin prochain pour élire 81 eurodéputés. L'inscription

sur les listes électorales étant désormais bouclée, vient le moment de se pencher sur les bureaux de vote

du territoire. Plusieurs villes ont d'ailleurs annoncé le changement d'adresse de certains d'entre eux, voire l'ajout d'autres lieux pour glisser bulletin dans l'urne.

### Deux nouveaux bureaux à Épône

À Épône, par exemple, 2 nouveaux bureaux de vote ont été annoncés : au gymnase des Coyards, sur la route de la Falaise, et à la médiathèque Pierre Amouroux, rue Hérauld de Séchelles. Ils complètent les 3 cités déjà existants à la salle Jean Monet, à la mairie et à la Salle du bout du monde. Du côté de Chanteloup-les-Vignes, le bureau n°2 a une nouvelle adresse : suite à la démolition du groupe scolaire Dorgelès (anciennement situé rue des Petits Pas), les électeurs doivent désormais se rendre au complexe sportif Laura Flessel (12 mail du Coteau) pour pouvoir voter. Les autres bureaux de vote restent inchangés. Pour les autres communes du territoire, vous pouvez trouver plus d'informations sur les sites internet municipaux. ■

## VALLEE DE SEINE

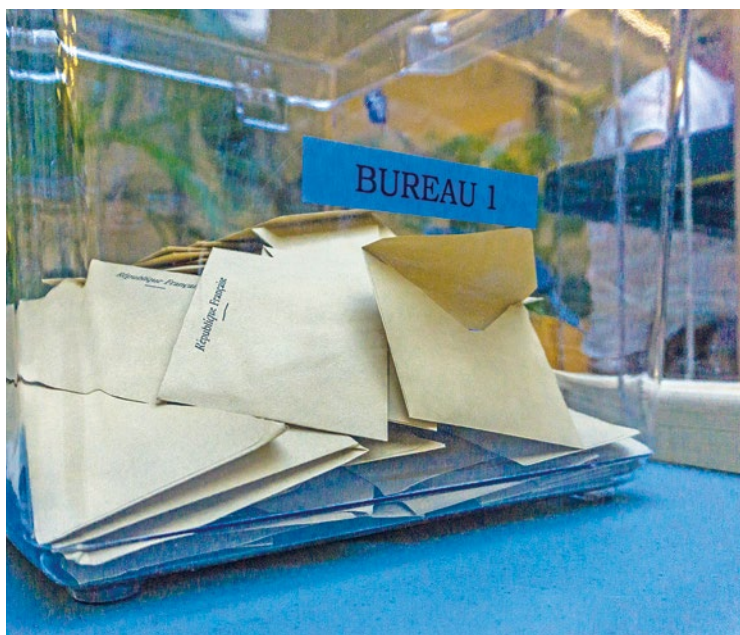
## Le 9 juin, devenez assesseurs

Nombreuses sont les communes des Yvelines à rechercher des volontaires pour assurer le rôle d'assesseur, pour les élections européennes du dimanche 9 juin. Des formations peuvent également être proposées.

Et si vous passiez de l'autre côté de l'urne ? Alors que les élections européennes pointent le bout de leur nez, plusieurs Villes de la Vallée de Seine proposent à leurs administrés d'assister bénévolement les présidents de bureaux de vote, en tant qu'assesseurs. Les missions ? Contrôler et faire signer la liste d'émargement, apposer les timbres sur les cartes électorales, suppléer ou assister le président du bureau de vote pour le contrôle d'identité ou encore participer au dépouillement.

À Mantes-la-Jolie, par exemple, des citoyens volontaires sont recherchés pour tenir les 21 bureaux de vote le jour du scrutin. Pour en faire

partie, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse [contact@manteslajolie.fr](mailto:contact@manteslajolie.fr), ou d'appeler le 01 34 78 80 22. Même chose à Conflans-Sainte-Honorine, où la Mairie recherche des bénévoles disponibles sur une demi-journée, voire une journée. Pour voir si votre commune a besoin de vous, rendez-vous sur [jeuvoxaidier.gouv.fr](http://jeuvoxaidier.gouv.fr). ■



Pour les autres communes du territoire, vous pouvez trouver plus d'informations sur les sites internet municipaux.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les missions de l'assesseur sont de contrôler et faire signer la liste d'émargement, apposer les timbres sur les cartes électorales, ou encore participer au dépouillement.



LES MUREAUX

**La brocante de la rue Paul Doumer revient le 8 juin**

Le centre-ville muriautin sera animé, le samedi 8 juin prochain, avec la grande braderie annuelle qui se tiendra de 8h à 18h dans la rue Paul Doumer.

C'est dans le cadre du programme Action cœur de ville, et la volonté de la municipalité de redynamiser son centre-ville que la grande brocante des Mureaux est organisée le samedi 8 juin, à l'initiative de la société Mandon et de la municipalité. Le rendez-vous est donné de 8h à 18h, au sein de la rue Paul Doumer, pour dénicher de bonnes affaires dans une ambiance conviviale.

D'ailleurs, pour ceux souhaitant réserver un emplacement et tenir un stand, les inscriptions restent ouvertes jusqu'à ce samedi 1<sup>er</sup> juin, dans la limite des emplacements disponibles. Le bulletin papier est à envoyer à SAS mandon – Brocante & braderie – Les Mureaux, 3 rue de Bassano, 75116 Paris. Pour retrouver toutes les informations sur le tarif et les pièces à joindre, rendez-vous sur le site internet de la Ville (lesmureaux.fr). ■



■ EN IMAGE

LIMAY

**RTL s'invite à La Marmite pour être au plus près des routiers**

Le vendredi 24 mai à midi, le restaurant routier La Marmite, à Limay, affichait complet. Et pour cause : dès 4h30 du matin, les équipes de la radio RTL étaient en direct de l'émblématique établissement routier de la commune, afin de faire découvrir les coulisses d'un rush aux auditeurs, au plus près des clients. Au programme, les émissions de Jérôme Florin, et Marina Giraudeau, Yves Calvi et Amandine Bégot, ou encore Céline Landreau et Vincent Parizot pour évoquer les principales préoccupations des Français, au beau milieu des clients venus nombreux pour l'occasion. ■

VALLEE DE SEINE

**Des réunions pour en savoir plus sur les travaux de rénovation**

Au mois de juin, plusieurs communes du territoire accueilleront des réunions publiques de la Fédération Française du Bâtiment pour présenter, entre autres, les dispositifs MaPrimeRenov' et MaPrimeAdapt'.

Vous êtes propriétaire, professionnel du bâtiment ou souhaitez vous renseigner sur les aides disponibles pour rénover un bien ? Des réunions publiques sont organisées par la Fédération Française du Bâtiment tout au long du mois de juin, pour présenter les dispositifs à disposition des habitants souhaitant engager des travaux. Ces réunions auront lieu le mardi 11 juin, à 19h à la Grande salle du bourg de Juziers, puis le 19 juin à 16h aux Mureaux, le 25 juin à Jouy-en-Josas et enfin le 7 septembre à Breuil-Bois-Robert. Au programme, une présentation des dispositifs MaPrimeRenov' et MaPrimeAdapt', mais aussi du service public FranceRenov' et des conseils sur « Comment choisir une entreprise de travaux de manière éclairée ». Pour plus d'informations, contactez directement la FFB par mail à l'adresse [contact@78.ffbatiment.fr](mailto:contact@78.ffbatiment.fr), ou par téléphone au 01 39 54 23 69. ■

# Engagés

## face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.





GARGENVILLE

## Les travaux de la halle du marché vont commencer

Le bâtiment va bénéficier d'une large rénovation pour accueillir divers services communaux. Ce nouvel espace moderne de 900m<sup>2</sup> devrait ouvrir ses portes au mois de juin 2025.

■ MAXIME MOERLAND

Elle n'aura presque jamais servi : la halle du marché de Gargenville, inaugurée en 2005, sonne creux depuis de nombreuses années. « Pendant les campagnes municipales, tout le monde demande des marchés, mais aucun n'a réussi à survivre à cet endroit là », admet le maire, Yann Perron. Une réflexion a donc été menée pour imaginer une seconde vie à ce bâtiment abandonné, jusqu'à ce qu'un projet soit enfin présenté dans le détail en 2022, lors de la venue de la sénatrice Sophie Primas et du président du Sénat, Gérard Larcher : un nouveau bâtiment moderne de près de 900 m<sup>2</sup>, au sein même de la structure existante, regroupant services municipaux et associations de la commune. Ce lifting de grande ampleur est justement sur le point de démarrer, avec un lancement des travaux prévu cette semaine.

« Cela nous permet de supprimer 5 structures existantes en les rassem-

blant dans un espace mutualisé qui, auparavant, ne servait à rien, détaille l'édile. On était une ville riche à l'époque, mes prédécesseurs n'ont pas hésité à construire un certain nombre de structures, mais les charges devenaient lourdes ». Dans ce tout nouveau lieu, on retrouvera donc l'école municipale de danse, une salle de musculation, des locaux pour le COG (Club Omnisports de Gargenville), des salles de réunion, des vestiaires et l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural).



Le projet avait été présenté à la sénatrice Sophie Primas et au président du Sénat, Gérard Larcher, en 2022.

Quid, donc, des bâtiments déjà existants ? L'ancienne salle de musculation sera vendue. L'ancienne salle de billard, elle, permettra l'agrandissement de la cantine scolaire, tandis que l'activité billard sera délocalisée dans les locaux de l'école de danse. La propriété Lalis est en procédure judiciaire, et l'ancienne école de musique est en vente. Quant au bâtiment du COG, il sera intégré au programme régional « Action cœur de ville ». « On avait besoin de rationaliser le parc de bâtiments, assure Yann Perron. L'idée, c'est vraiment de proposer des espaces modernes, en règles, car beaucoup de bâtiments ne sont pas entretenus et en dehors des règles d'accueil pour des ERP (Établissements Recevant du Public, Ndlr.) ». L'ouverture de ce nouvel espace associatif et sportif est prévu pour le mois de juin 2025. ■

■ EN BREF

ACHERES

## Les habitants disent « non » aux trottinettes électriques

Depuis Novembre 2023, les habitants d'Achères pouvaient répondre à la question « Pour ou contre des trottinettes et vélos électriques en libre-service » sur l'application Achères et vous. Le « non » l'a emporté à hauteur de 66,5 %.



Pas de trottinette ni vélo électrique en libre-service dans Achères. Les habitants ont voté « contre » à 66,5 %.

Achères ne sera pas la prochaine ville où s'installeront les trottinettes et vélos électriques de Tier Mobility. En effet, à la question « pour ou contre des trottinettes et vélos électriques en libre-service » - disponible sur l'application Achères et vous depuis novembre 2023 - c'est le non qui l'a emporté à 66,5 %. Les raisons principalement évoquées par les personnes sondées sont la dangerosité, le risque d'incivilités et la dégradation de l'espace public.

Alors que durant la réunion publique de novembre, le maire Marc Honoré avait annoncé que suivant

les résultats, d'autres discussions pouvaient avoir lieu, il est indiqué sur le site de la mairie que : « Suite à ces résultats, la ville d'Achères ne fera donc pas partie des collectivités de la CU GPSEO à tester ce dispositif de mobilités douces. » Toutefois, la municipalité ajoute qu'elle continuera de s'inscrire pleinement dans cette démarche des mobilités douces : mise en place de la zone 30 sur l'ensemble de la commune, nouveaux schémas et pistes cyclables accompagnés d'un aménagement de la voirie, mise en place de parkings vélos à proximité des gares avec la SNCF et Ile-de-France Mobilités. ■

■ EN BREF

ANDRESY

## Vélos et trottinettes en libre-service : les Andrésiens ont déjà parcouru 4 500 km

L'opérateur Tier Mobility a dévoilé de premiers chiffres détaillant l'usage du service par les habitants d'Andrésey, un an après le déploiement de la flotte de vélos et trottinettes électriques sur la commune.

2202 : voilà le nombre de trajets effectués par les Andrésiennes et Andrésiens avec les vélos et trottinettes électriques de Tier Mobility, entre leur mise en place au début du mois de mai 2023 et le 24 avril dernier. L'opérateur a dévoilé la semaine dernière les chiffres de cette première année d'exploitation, permettant d'en savoir plus sur les habitudes des habitants en terme de déplacements doux.

Le temps de trajet moyen est de 2 minutes, tandis que le total sur l'année s'élève à 24523 minutes. 597 utilisateurs uniques ont été recensés sur l'année dans la commune, pour un total de 4496 kilomètres parcourus, soit une moyenne de 2 kilo-

mètres par trajet. Sur une même distance, une voiture essence aurait émis 562 kg de CO<sup>2</sup>. Des chiffres plutôt positifs pour un lancement, bien que le dispositif soit toujours la cible de critiques venant de riverains agacés par la prolifération de ces nouveaux modes de déplacement sur l'espace public. ■



597 utilisateurs uniques ont été recensés sur l'année dans la commune, pour un total de 4496 kilomètres parcourus.

■ INDISCRETS

Cela fait plus d'un mois que l'autoroute A13 est fermée entre Vaucresson et Saint-Cloud. La réouverture d'une voie en direction de Paris n'a que très peu amélioré la situation, et les automobilistes habitués à emprunter cet axe pour leurs trajets quotidiens commencent à perdre patience : outre la difficulté à circuler sur le seul tronçon autoroutier disponible, les routes adjacentes se retrouvent elles-aussi encombrées. Le temps de trajet des riverains peut alors se retrouver doublé, voire triplé. Il faudra pourtant s'armer de patience : la réouverture totale des voies de l'A13 sur le secteur n'est pas prévue avant... la fin du mois de juin. ■

L'affaire a fait grand bruit la semaine dernière : le centre de détention de Toul (Meurthe-et-Moselle) avait planifié une visite du château de Versailles pour ses détenus, avec pique-nique et promenade dans le jardin, comme le rapportait 78Actu. De quoi provoquer l'ire des policiers, inquiets du bon déroulé de cette sortie, surtout après l'évasion récente de Mohamed Amra ayant provoqué la mort de 2 surveillants pénitentiaires. Mais finalement, selon une information de TFI, l'administration pénitentiaire a annoncé, le jeudi 23 mai, l'annulation pure et simple de la sortie prévue à la fin du mois de juin. L'Alliance Police Nationale 78 s'en est d'ailleurs félicitée, appelant à la fin du « laxisme judiciaire ». ■

Une Reconquête sans courage. Le candidat en 80<sup>ème</sup> position sur la liste d'extrême droite aux Européennes, Éric Zemmour s'est rendu à Saint-Nom-la-Bretèche pour son meeting yvelinois, le samedi 25 mai. L'homme aux 7 % à la dernière présidentielle a bien pris soin de se rendre dans la commune avec la plus grande part de personnes aisées d'Île-de-France, dépassant même les VII<sup>ème</sup>, VIII<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> arrondissements de Paris. On vous laisse imaginer le profil de ses adorateurs présents pour l'occasion. En attendant, les sondages placent la tête de liste, Marion Maréchal Le Pen, à un petit point au dessus du seuil fatidique des 5 %, synonyme de zéro pointé en terme d'élus envoyés au Parlement Européen. ■

Alors que les Macronistes s'évertuent à répéter que non, ils ne servent pas de marche-pied à l'extrême droite, en voilà un qui fait tomber le masque : le député des Yvelines et ex-maire de Poissy, Karl Olive, s'est fendu d'un tweet pour le moins troublant le 25 mai au soir. « Macron-Le Pen en finale de la Coupe d'Europe, ça a de la gueule non ? » a-t-il posté sur le réseau social X, faisant référence à un potentiel débat entre le Président de la République et la patronne du RN, à quelques jours des élections européennes. À croire que cela n'est qu'un jeu. En attendant, les autres candidats au scrutin se retrouvent une nouvelle fois invisibilisés par cette (potentielle) nouvelle passe d'arme qui semble profiter aux deux camps. ■



ECQUEVILLY

## Conflit entre le Maire et son ex-DRH : deux versions face-à-face

**Depuis 2022, la municipalité et son ancienne directrice des ressources humaines sont en guerre, un combat qui a fini devant le tribunal administratif de Versailles. Le 8 mars, la cour a jugé que la mise à pied de deux ans de la fonctionnaire était trop lourde tout en réfutant les accusations de harcèlement moral.**

■ AURELIEN BAYARD

L'affaire débute en 2022. Alexandra (le nom a été modifié), directrice des ressources humaines à la Ville d'Ecquevilly, est suspendue le 18 janvier par le maire de la commune Marc Herz. « C'est arrivé alors que j'étais en train de réaliser les fiches de paie » se remémore-t-elle. L'édile, ainsi que son directeur général des services (DGS) Kamel Hadjaz, lui reprochent alors de ne plus faire correctement son travail, mettant en avant deux événements. Le premier, lorsque la DRH s'opposait à l'embauche d'une personne devant suppléer la directrice des centres de loisirs qui partait en congés maternité. « Il fallait quelqu'un avec un grade de catégorie B (niveau dans l'administration permettant de manager une équipe, Ndlr) alors que son CV n'indiquait que des expériences en grandes surfaces n'ayant aucun lien avec les collectivités territoriales. » précise Alexandra. « Le

problème, c'est qu'elle n'a toujours pas compris que ceux qui ont le dernier mot sont le DGS et moi-même » rétorque le conseiller départemental.

Le second porte sur l'envoi d'un rapport attestant d'un accident de travail. En pleine réunion, une coordinatrice du CCAS fait un malaise. Alexandra décrit les conditions dans lesquelles cela s'est produit et envoie son compte-rendu signé au maire pour qu'il puisse le valider et l'envoyer. « Et elle n'avait pas le droit d'apposer sa signature, le conseil de discipline a été limpide sur ce point-là » précise Marc Herz. Un conseil de discipline vécu comme un deuxième coup de massue pour Alexandra. « Ils [le maire et le DGS] voulaient que je sois révoquée de la fonction publique » raconte l'ex-DRH avec beaucoup d'émotion. Il n'ira pas aussi loin mais une mise à pied de

2 ans est tout de même prononcée. Cependant, elle décide de porter l'affaire devant les tribunaux.

En plus de démontrer son ostracisation, l'Ecquevilloise veut apporter la preuve qu'une ambiance délétère règne au sein de l'équipe municipale, document de la médecine du travail à l'appui. « J'ai été contacté plusieurs fois par le médecin en tout début de mandat, reconnaît Marc Herz, je l'ai écouté et après je n'ai plus eu aucune nouvelle. »

Après deux ans de combat, le jugement est rendu le 8 mars par

le tribunal administratif de Versailles. Celui-ci annule la sanction du maire d'Ecquevilly et le somme de reconstituer la carrière d'Alexandra dans son intégralité et de la rétablir dans ses droits. « Le harcèlement moral n'a pas été caractérisé et si je l'avais réintégré, j'aurais pu la sanctionner » rétorque l'édile. De son côté, l'ex-DRH poursuit sa carrière dans une autre institution étatique, toujours dans les mêmes fonctions. Toutefois, cette histoire pourrait ne pas s'arrêter là. Un commissariat continue de mener une enquête pour harcèlement moral, et si tel est le cas, ce sera au tour du tribunal judiciaire de Versailles de statuer. ■



L'affaire pourrait se poursuivre devant le tribunal judiciaire de Versailles car un commissariat enquête sur des cas de harcèlement moral au sein de la Mairie.

■ EN BREF

LES MUREAUX

### Le collège Paul Verlaine évacué après une alerte à la bombe

Plusieurs centaines d'élèves ont dû être évacués vendredi dernier, suite à un appel d'un individu menaçant de faire exploser l'établissement. Il s'agissait finalement d'un canular, rapporte 78Actu.

Plus de peur que de mal pour les élèves du collège Paul Verlaine. Les jeunes Muriatins ont dû être évacués dans l'après-midi de vendredi dernier, après un appel malveillant survenu entre midi et deux, rapporte 78Actu. Un individu a contacté la caserne des pompiers des Mureaux ainsi que le standard du collège pour annoncer son intention de faire exploser l'établissement à l'aide d'un « gilet explosif ». Une fois les élèves et le personnel rassemblés dans la cour, les forces de l'ordre ont entamé une fouille des lieux. Aucun engin explosif n'a été détecté, et les élèves ont pu reprendre la direction de leur classe plus tard dans l'après-midi. Il s'agissait d'un énième canular, rappelant les fausses alertes ayant perturbé de nombreux établissements scolaires du pays, suivant la rentrée scolaire 2023-2024. Une enquête a été ouverte pour retracer l'appel et identifier l'auteur de cette blague de mauvais goût. ■

■ EN BREF

POISSY

### La CGT se fait entendre au siège de Stellantis

Les salariés de MA France, sous-traitant de Stellantis à Aulnay-sous-Bois récemment placé en liquidation judiciaire, ont manifesté le jeudi 23 mai devant le siège du constructeur automobile à Poissy, rejoints par l'Union Régionale de la CGT Île-de-France, et avec le soutien de la secrétaire générale Sophie Binet.

Ils l'avaient annoncé, le 16 mai dernier, après leur visite au Ministère de l'économie : les salariés de MA

France ont fait entendre leur voix du côté de Poissy, devant les grilles du siège pisciacais de Stellantis,



Les membres de la CGT MA France ont trouvé portes closes lors de leur arrivée au siège de Stellantis.

jeudi dernier. Le sous-traitant du géant automobile, basé à Aulnay-sous-Bois et dernière usine automobile de Seine-Saint-Denis, a en effet été placé en liquidation judiciaire le lundi 13 mai dernier par le tribunal de commerce de Bobigny, laissant 280 employés sur le carreau.

Après une grève qui dure depuis mi-avril, ce jeudi 23 mai marquait une nouvelle étape dans la mobilisation de la CGT MA France, avec dans leur viseur, le directeur général de Stellantis Carlos Tavares. « Tu mets 280 familles au chômage », pouvait-on lire sur l'une des banderoles. « MA France est en grève depuis 5 semaines pour empêcher le licenciement de 400 ouvriers, a souligné Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT sur ses réseaux sociaux. Derrière ces chiffres ce sont 400 familles anéanties. Et un PDG Carlos Tavares qui se verse 36 millions de salaire. Et le gouvernement qui supprime les droits des chômeurs. Tout va bien (non) ». Elle a d'ailleurs rendu visite aux grévistes avant leur départ vers Poissy. ■

POISSY

### Succès pour la Fête de la nature, qui rassemble 11 000 personnes

L'événement, qui s'est déroulé le samedi 25 mai au parc Meissonier de Poissy, a attiré les foules autour d'activités, ludiques, pédagogiques, mais surtout écologiques.

Chaque année, le parc Meissonier attire bon nombre de Pisciacaises et de Pisciacais, lors du dernier week-end du mois de mai, afin de fêter la nature à travers des animations, des ateliers ou autres spectacles. Pour cette édition 2024, le succès fut total avec près de 11 000 visiteurs tout au long de la journée du samedi 25 mai pour acheter des plantes, prendre part à des sessions de rempotage ou encore participer à des ateliers de sensibilisation

autour du tri sélectif et troquer des graines.

Comme lors de chaque fête de la nature, les balades en pédalos sur l'étang du parc Meissonier ont fait fureur : il y avait 1 h d'attente, l'après-midi, pour embarquer sur l'eau et profiter du beau temps printanier. Un « succès fou » pour la Ville et une bien belle après-midi pour les Pisciacaises et Pisciacais à la main verte. ■



Comme lors de chaque fête de la nature, les balades en pédalos sur l'étang du parc Meissonier ont fait fureur.



## CONFLANS-SAINT-HONORINE

## Alizée, la chaise adaptée primée au concours Lépine

Inspiré par son grand-père atteint de la maladie de Parkinson, Clément Blanchard a inventé une chaise facilitant le quotidien des personnes à mobilité réduite. Celle-ci a reçu la médaille d'or au concours Lépine le 12 mai, ce qui a fait décoller les ventes.

■ AURELIEN BAYARD

Un vent nouveau souffle dans le secteur du mobilier adapté. Alizée aide les personnes atteintes de diverses pathologies à se mettre debout. Cette chaise innovante sort tout droit de l'imagination du Conflanais Clément Blanchard, qui a puisé son inspiration auprès de son grand-père. « Il souffrait de la maladie de Parkinson et ma grand-mère se cassait le dos pour le relever » se remémore le concepteur. Pourtant, il était à mille lieux de créer un tel produit, ou plutôt à mille lieux. En effet, Clément se prédestinait à devenir pilote de chasse dans la Marine Nationale.

Il s'en donne même les moyens en intégrant le lycée militaire d'Autun (Bourgogne) au sein duquel il rencontre son associé Yannis Ksantini. L'inventeur deviendra même élève pilote de chasse en Australie. Cependant, Clément continue de se creuser les méninges et trouve la

solution dans l'atelier de son aïeul : « Je me suis inspiré d'une de ses lampes qui avait un double pivot. C'est cette structure mécanique qui permet de garder le dos droit. » Le principe validé, les deux compères participent au Hacking Health de Besançon en 2021. Le concept plaît tellement qu'un incubateur bisontin les débâche. Et c'est au calme dans le Doubs qu'ils peuvent poursuivre la conception de la chaise complète, baptisée Alizée, le patronyme de l'ancienne aide-soignante de son grand-père.

### On laisse pas pépé dans un coin

Son fonctionnement est simple. Pour que la personne assise dans le siège puisse se mettre jusqu'à 45 degrés par rapport à la position standard, elle doit enclencher les freins présents sur les roues arrière



La chaise est éligible à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et à la prestation de compensation du handicap (PCH).

grâce à une télécommande située au niveau de l'accoudoir droit. Et c'est toujours avec celle-ci qu'elle active le système releveur. Par ailleurs, l'assise est évidemment antidérapante, sinon l'utilisateur finirait par tomber. De plus, elle est équipée de batteries rechargeable disposant d'une autonomie comprise entre cinq et sept jours.

Clément et Yannis en profite donc pour créer leur start-up, Upper, ainsi que le premier prototype en 2023. « Nous voulions couvrir tous les besoins, précise Clément, donc plusieurs personnes l'ont testé afin de voir si nous devions l'améliorer. » précise le Conflanais. Une première fournie de 10 exemplaires est vendue, assemblée par les propres mains de son concepteur – « je suis devenu un artisan » s'amuse-t-il – qui souhaite le proposer au concours Lépine.

Banco, retenus dans la sélection, Clément et Yannis obtiennent la médaille d'or du ministère de la Santé le 12 mai, à l'occasion de la Foire de Paris 2024.

Cela leur servira d'argument commercial puisque le succès commence déjà à être au rendez-vous. Une commande de 40 chaises doit être honorée dans les prochains mois mais exit la fabrication artisanale. « Il faut laisser cela aux professionnels » s'amuse l'ancien élève de la Marine Nationale. Toutefois, Alizée conserve son côté yvelinois puisque le sous-traitant se trouve à Rosny-sur-Seine même si les tubes proviennent de Dijon. « Les retours sont excellents, nos clients racontent que sans la chaise ils ne pourraient plus se sociabiliser » conclue le Conflanais. Nul doute que de là-haut, le grand-père de Clément est fier. ■

## ■ EN BREF

## YVELINES

## Gare Saint-Lazare : Les habitants concertés pour un projet d'optimisation

Une concertation publique sera organisée à Meulan le 2 juillet, à la Ferme du Paradis, pour aborder le projet d'optimisation de l'avant-gare de Paris Saint-Lazare qui prévoit de séparer les flux des trains normands et franciliens.

Aujourd'hui, la gestion des trains dans l'avant-gare de Saint-Lazare est particulièrement complexe : les quais longs sont décalés par rapport aux voies des longs trains normands. Pour rejoindre les quais longs qui leur sont assignés, ceux-ci doivent couper plusieurs voies grâce à des aiguillages, et se mêlent avec des trains de la ligne J, qui rejoint le Mantois. La semaine dernière ont eu lieu les premières concertations publiques sur les effets du projet. Dans les Yvelines, une réunion se tiendra à Meulan, à 19h à la Ferme du Paradis. « La séparation des flux transiliens et normands en gare de Paris Saint-Lazare est essentielle pour fluidifier les circulations et ouvrir des perspectives de développement de l'offre à plus long terme », explique la SNCF. Il est également possible de déposer son avis sur le site sncf-reseau.com. ■

## ■ EN BREF

## VILLENES-SUR-SEINE

## Avec Doli et Paillette, la Ville mise sur l'écopâturage

2 nouveaux moutons ont pris leurs quartiers dans un enclos de la commune pour proposer une alternative durable à la tonte traditionnelle, à deux pas de la rue... du Pré-aux-Moutons.



Cette méthode est de plus en plus utilisée dans une variété d'espaces, des parcs municipaux aux terrains d'entreprise et aux espaces verts des universités.

Finis les débroussailluses, les pesticides et la recrudescence des déchets verts : la tonte de l'enclos de la rue du Pré-aux-Moutons sera désormais effectuée par deux nouveaux Villennois, Doli et Paillette. Non, ce ne sont pas les prénoms de nouveaux agents municipaux, mais bien ceux de 2 moutons désormais chargés de l'écopâturage sur cette zone.

Celui-ci favorise l'utilisation d'animaux herbivores comme agents de désherbage naturel, en lieu et place de machines bruyantes et polluantes pour entretenir les terrains. Cette méthode est de plus en plus utilisée dans une variété d'espaces, des parcs municipaux aux terrains d'entreprise et aux espaces verts des universités. De quoi réaliser des économies tout en réduisant l'empreinte carbone, sans parler de l'amélioration de la qualité des sols. La Mairie précise toutefois qu'il est interdit de nourrir les bêtes, pour leur bonne santé. ■

## VILLENES-SUR-SEINE

## 3 tonnes de déchets déjà valorisées dans les cantines

5 mois après le lancement de leur collecte et de leur valorisation, plus de 3 tonnes de biodéchets ont été traitées dans les cantines scolaires de la commune de Villennes-sur-Seine.

Dans les cantines de Villennes-sur-Seine, les enfants ont une barquette de tri sur chaque table pour faire eux-mêmes le tri des déchets alimentaires, constitués des restes de repas et de leur préparation. Ils sont déversés dans des bio-seaux qui sont ensuite vidés dans des bacs extérieurs fermés. Ce nouveau dispositif, après 5 mois de mise en place, a déjà permis de traiter 3 207 kilos de biodéchets alimentaires auparavant jetés à la poubelle, soit l'équivalent de 579 kg de compost sur l'ensemble des établissements.

Ceux-ci sont désormais récupérés toutes

les semaines par le prestataire en charge de la collecte qui assure leur valorisation sous forme de compost. « Le résultat de cette opération bénéficie aux agriculteurs, aux paysagistes et aux particuliers », précise la municipalité. ■



Les biodéchets sont déversés dans des seaux qui sont ensuite vidés dans des bacs extérieurs fermés.



MANTES-LA-JOLIE

## Aggression de Mickaël Bordg : IMPARDONNABLE

**L'ex-adjoint au maire évincé de la majorité aujourd'hui opposant accuse le deuxième adjoint Ibrahima Diop de l'avoir frappé à plusieurs reprises au visage samedi dernier. Les faits auraient eu lieu samedi après-midi au village de la Flamme Olympique. Quant au maire, il n'hésite pas à accuser Michaël Bordg d'être un mythomane. Ambiance.**

■ SALONIC BRAMUDA

Si on en croit Michaël Bordg, ex-adjoint au maire de la majorité aujourd'hui conseiller municipal d'opposition, il ne ferait pas bon fréquenter les animations organisées dans le cadre des jeux Olympiques de Paris 2024 par la municipalité si on veut sauvegarder son intégrité physique. Dans un communiqué, celui qui est encore conseiller communautaire GPSEO et président du groupe « Nouveau Mantes » au sein du conseil municipal raconte : « Alors que j'étais présent au Village Olympique avec ma famille, l'impensable s'est produit. En tant que citoyen engagé et conseiller municipal de l'opposition de Mantes-la-Jolie, j'ai été violemment agressé au visage par un élu de la majorité, l'adjoint au Maire, M. Ibrahima Diop en charge des affaires sociales et ce devant mes proches et d'autres citoyens » révèle l'ancien adjoint au maire en charge

de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de la ville numérique. Conseiller communautaire GPSEO, conseiller municipal de Mantes-La-Jolie et président du groupe Nouveau Mantes.

Qui ajoute : « Ma compagne, son enfant de 5 ans présents lors des faits m'ont accompagné par la suite pour déposer plainte au commissariat de police de Mantes-La-Jolie ».

Celui qui a constitué un troisième groupe d'opposition au sein de l'assemblée communale, lequel est venu s'ajouter à ceux déjà existant de Mantes Unie pour l'Avenir et du Printemps Mantais dénonce des faits graves : « Cette agression, survenue lors d'un événement festif et ouvert à tous, est non seulement choquante, traumatisante, humiliante, mais également inacceptable dans un contexte politique où le respect et la

retenue devraient être de rigueur. En tant que représentant élu, l'auteur de ces actes a déshonoré le mandat qui lui a été confié et a démontré qu'il n'était plus en capacité d'exercer ses fonctions d'élu » s'insurge-t-il.

### Michaël Bordg demande la démission d'Ibrahima Diop

Il demande ni plus ni moins la démission voire la destitution d'Ibrahima Diop qui se serait disqualifié en l'agressant : « Monsieur le Maire Raphaël Cognet, à qui j'avais apporté mon soutien lors de l'agression qu'il avait subi, pendant la campagne des élections municipales partielles de 2022, ne saurait tolérer au sein de son conseil municipal de tels agissements. En conséquence, au nom du groupe « Nouveau Mantes » nous appelons Monsieur le Maire à exiger la démission de son deuxième adjoint Monsieur Ibrahima Diop, le cas échéant procéder à une destitution ».

Visiblement touché par les violences qu'il aurait subies et qui a été traité de « trou du cul », Michaël Bordg redit toute sa détermination à faire entendre une voix dissonante au sein du conseil municipal : « Malgré cette épreuve, nous res-

tons déterminés à défendre les intérêts de nos concitoyens dans le respect de nos institutions ».

Chez nos confrères du Parisien, considérant sans doute que la meilleure défense reste l'attaque, Raphaël Cognet n'y va pas par quatre chemins : « Mythomanie complète » assène même le maire de Mantes-la-Jolie qui dit n'avoir vu aucune bagarre.

Et qui relève que Michaël Bordg a déjà déposé plainte contre une autre élue de la majorité, cette fois l'été dernier lors du vote qui devait désigner les grands électeurs pour les élections municipales. Une élue qui lui aurait arraché des mains son bulletin pour vérifier la nature de son scrutin.

Même si ça n'a pas de rapport



Ibrahima Diop, troisième dans l'ordre protocolaire du conseil municipal, est accusé par Mickaël Bordg de l'avoir frappé à plusieurs reprises au visage samedi dernier.

direct avec les faits dénoncés par Michaël Bordg, on notera chez Ibrahima Diop, troisième dans l'ordre protocolaire du conseil municipal, une particularité qui en dit long. Élu de Mantes-la-Jolie, il réside dans la ville voisine de Mantes-la-Ville.

Reste désormais aux enquêteurs du commissariat de Mantes-la-Jolie à établir la réalité des faits, notamment pour savoir si le plaignant a bien reçu trois gifles. ■

## ■ EN BREF

### MANTES-LA-JOLIE

## Comment il berne les fidèles sur la fermeture de la mosquée

Abdelaziz El Jouhari, président de l'AMMS, n'est pas à un arrangement près avec la vérité. Vendredi dernier, il n'a pas hésité à prendre la parole pour tenter une fois de plus de se faire passer pour une victime et berner les fidèles de la mosquée

pour expliquer l'embarras juridico-financier dans lequel il se retrouve aujourd'hui, pris à son propre piège. Et annoncer sans gêne que la mosquée est fermée pour 5 semaines sans aucune garantie qu'elle rouvre ses portes un jour. Et pour ça, il a

réponse à tout. Pourquoi l'association a-t-elle été placée en liquidation judiciaire ? C'est simplement car le mandataire s'est trompé et n'a pas présenté la somme à récupérer sur le bon compte bancaire plaide El Jouhari. Ben voyons...

Sauf que selon nos informations, d'autres créanciers ne vont pas tarder à frapper à sa porte très prochainement pour exiger le remboursement de dettes qu'il a lui-même contractées. Va-t-il alors prétendre que le liquidateur va une fois de plus confondre les comptes ? Pourra-t-il les honorer ou va-t-il puiser dans son imagination fertile une énième raison pour échapper à ses responsabilités ?

En attendant, alors que la mosquée a été placée en liquidation judiciaire, El Jouhari continue de permettre l'utilisation du site à d'autres associations, les siennes en l'occurrence. Abdelaziz El Jouhari a compris depuis longtemps qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même. ■



Selon nos informations, d'autres créanciers ne vont pas tarder à frapper à sa porte très prochainement pour exiger le remboursement de dettes qu'il a lui-même contractées.

### MANTES-LA-JOLIE

## Mantes ne ment pas

L'agression d'un conseiller municipal d'opposition par un adjoint au Maire, d'ailleurs plus connu pour son gabarit de grand frère que pour ses prouesses intellectuelles, est une première, de mémoire dans la vie politique mantaise. Même les coups de Jarnac à la Libération de la Ville qui avaient permis d'élire un maire de centre-droit par un conseil municipal de gauche n'avaient donné lieu qu'à des violences verbales. Ajoutons à cela que le très courageux et très pur Ravi des Martraits signe son forfait en s'enfuyant alors qu'il est témoin de l'agression avec son adjoint à tout faire, et en communiquant ensuite... qu'il ne s'est rien passé. Où est la vérité ? Comment en est on arrivé là, faisant de Mantes-la-Jolie la risée des communes de la communauté urbaine GPSEO ?

Petit retour en arrière.

Lors des dernières municipales pour être sûr d'être élu le Prince de Mantes à tout promis à tous et à même pactisé avec des personnalités douteuses du Val-Fourré qu'il a même fait élire. En conséquence il y a aujourd'hui une majorité fracturée avec des gens honnêtes et de bonne foi qui ont cru à la chanson de Cognet se présentant comme un preu chevalier anticorruption et qui découvrent que le personnage est entouré de drôles de loustics, prônant le fait comme je te dis et surtout pas le dis ce que je fais, des drôles de loustics qui au fur et à mesure que se révèlent leurs mensonges et leurs combines se raidissent et transforment leur petit pouvoir en forteresse pour conserver leurs avantages.

Et il y a fort à parier que d'ici mars 2026 les choses vont s'aggraver. C'est toujours ainsi quand l'ange se fait démon ! ■



# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Feucherolles, Sevrans (Seine-Saint-Denis), Brunoy (Essonne), Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne), Crégy-lès-Meaux (Seine-et-Marne), trois hommes - âgé de 30 à 66 ans - avaient décidé de se lancer dans un véritable tour de l'Île-de-France du cambriolage entre février et avril 2024. Selon eux, « c'est parce qu'ils avaient besoin d'argent, qu'ils ont fait cela sans réfléchir ». Une absence de réflexion dont nous pouvons douter. En effet, dans chacune de ces villes, le même procédé a été utilisé. Un premier larron se présente en tant qu'agent des eaux et annonce qu'il y a eu une rupture de canalisation dans la ville. Quelques minutes plus tard, les deux autres se pointent avec des costumes de policier, indiquent que l'agent des eaux est en fait un cambrioleur et c'est eux qui en profitent pour dérober le butin. Afin d'éviter une éventuelle confrontation, ils ne s'attaquaient qu'à des vieilles dames de plus de 80 ans.

## ILE-DE-FRANCE Ils traquaient les vieilles dames pour les détrousser

Entre février et avril, trois hommes procédaient à des vols à la fausse qualité avec un modus operandi bien ficelé. Toutes les victimes appartenaient au quatrième âge. Toutefois, leurs larcins ne leur ont rien rapporté hormis 6 à 18 mois de prison.



Les 5 victimes devront être indemnisées à hauteur de 2 000 euros chacune.

Toutefois, elles ne sont pas toujours seules. C'est ce qui s'est passé dans la commune yvelinoise en février dernier. Une des victimes partage son habitation avec son fils âgé de 70 ans. Bien que fortement diminué, il avait remarqué la supercherie quand les faux policiers lui ont demandé d'indiquer où se trouvaient les bijoux. Celui-ci avait tenté de les arrêter mais ils se sont enfuis, bousculant sa mère au passage. Une plainte est alors déposée et les policiers commencent à mener l'enquête. Grâce aux caméras de surveillance, les plaques d'une Renault Latitude sont relevées, permettant de remonter jusqu'aux trois cambrioleurs. Des surveillances sont

donc mises en place et c'est après le vol de Crégy-lès-Meaux qu'ils sont enfin arrêtés.

Durant leur procès le 23 mai, c'est celui qui était dans le rôle de l'agent des eaux qui tient le plus tête au président de la cour, n'hésitant pas à jeter des regards intimidants à ses complices où à répondre à leur place. Après délibération, la cour a ordonné plusieurs peines. Les deux plus âgés écotent de 3 ans de prison dont 18 mois avec sursis tandis que le plus jeune se voit condamner de 2 ans dont 16 mois avec sursis. Par ailleurs, les 5 victimes devront être indemnisées à hauteur de 2 000 euros chacune. ■

## ISSOU

### L'ex-président de la section football inculpé pour escroquerie

Après 4 ans d'enquête, les policiers ont mis la main sur la personne qui détournait les fonds de la section football du club d'Issou. Il s'agissait de son ex-président. Le préjudice est estimé à plus de 35 000 euros.

Le 24 août 2020, les officiers de la police judiciaire se voient charger de l'enquête pour des faits de détournements de fonds publics par la section football de l'association sportive de la ville d'Issou. Les investigations sont complexes mais, au fil du temps, ils arrivent à confondre le mis en cause - un homme de 44 ans habitant Limay - qui profitait de son statut de président de l'association sportive municipale pour utiliser frauduleusement les moyens de paiement lui ayant été confiés. Les forces de l'ordre arrivent à établir le préjudice global à hauteur de

35 409 euros. Arrêté le 23 mai, le Limayen nie d'abord les faits durant son audition, évoquant « des indemnités de bénévoles en liquide » mais il finit par reconnaître les faits.

À l'issue de la mesure de sa garde à vue, le quarantenaire est remis en liberté et devra se rendre au tribunal pour une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité le 1<sup>er</sup> juillet et à une convocation par officier de police judiciaire le 22 octobre. ■



Arrêté le 23 mai, le Limayen nie d'abord les faits durant son audition, évoquant « des indemnités de bénévoles en liquide » mais il finit par reconnaître les faits.

**ECO+**  
Simple et bien plus!

# Le barbecue le moins cher de France.\*

Retrouvez aussi les produits Eco+ au Drive.

(1) Origine :

ESPAGNE

\*Comparaisons de prix moyens à partir de relevés réalisés du 27/04 au 04/05/24 dans 243 magasins des 6 enseignes comparées : E.Leclerc, Auchan, Carrefour, Intermarché, Lidl et Magasins U. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur [www.ecoplus.leclerc](http://www.ecoplus.leclerc).

0€  
99  
Poivrons x2 (1)

1€  
05  
Chips nature, 200g  
Le Kg : 5€25

3€  
00  
Merguez x6, 330g  
Le Kg : 9€09

0€  
79  
Moutarde de  
Dijon forte, 370g  
Le Kg : 2€14



**E.Leclerc**



## VERNOUILLET

### Emprise psychologique, violence, le calvaire vécu par une femme

Depuis plusieurs années, un mari rabaisse continuellement sa femme. Celle-ci a porté plainte après qu'il lui ait balancé un réhausseur de toilettes dans les jambes le 2 mars 2024. Il a écopé de 12 mois de prison avec sursis.

Un cas d'école d'emprise psychologique. Depuis plusieurs années, un homme mène la vie dure à sa concubine. Régulièrement saoul, le Vernolitein ne cesse de la rabaisser, lui reprochant de ne pas s'occuper de leurs enfants alors que lui a fait le choix d'être père au foyer. Ne cachant même pas le peu d'affection qu'il lui porte, ce quarantenaire a même réussi à la couper de sa propre famille après une dispute

devant tout le monde en 2019. Elle trouve le courage de le quitter le 2 mars 2024. Son compagnon a alors jeté un réhausseur de toilette dans les jambes.

Elle part porter plainte au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine et les policiers vont alors l'interpeller. Le quarantenaire s'énerve. « Je vais t'éclater devant tout le monde », « Je m'en fous de la po-

lice », « Ferme ta gueule abrutie », les noms d'oiseaux fusent. Transporté à Poissy à cause de sa consommation d'alcool, il s'en prend même à l'infirmière. Mais cela ne s'arrête pas là. Afin de corroborer ces faits de maltraitance, son beau-frère témoigne contre lui. Il le menace alors de produire un faux témoignage, l'accusant d'être un pédophile afin de perdre la garde de ses enfants.

En cette journée du 23 mai, il en a fallu du courage à la quarantenaire pour se présenter à la barre. Elle raconte alors son calvaire depuis près d'une dizaine d'années. Et lorsqu'elle a fini, son avocat reprend de plus belle : « Quand elle s'est présentée devant moi, j'ai vu une femme charmante mais complètement anéantie, souffrant de troubles du sommeil, de l'estime de soi et de crise d'angoisse ».

Face à elle, le Vernolitein tente de justifier ses actes par une jeunesse malheureuse et d'avoir été lui-même un enfant battu. Face à lui, le juge reste de marbre et lui rappelle sa condamnation datant de 2008 pour des faits de la même nature. Toutefois, sur les 18 mois de prison avec sursis que demande le procureur de la République, il en ordonnera 12. ■

## MANTES-LA-JOLIE

### Aidée par un bon samaritain essayant des jets de pierre, la Police met la main sur deux voleurs à l'arrachée

Le 17 mai, deux hommes de 25 et 29 ans agressent une femme âgée au niveau du boulevard Salengro à Mantes-la-Ville puis s'enfuient. La BAC, bien aidée par un homme qui suivait à la trace les deux voleurs, a fini par mettre la main dessus.



Les policiers arrivent à procéder à leur interpellation sur le boulevard du Maréchal Juin.

Le vendredi 17 mai 2024 à 15 h 10, les effectifs de la BAC locale interviennent au niveau du boulevard Roger Salengro à Mantes-la-Ville. En effet, une femme vient de se faire agresser par deux hommes âgés de 25 et 29 ans. Les forces de l'ordre réussissent à les poursuivre grâce à l'appui d'un homme qui les suit en voiture, tout en essayant des jets de pierre. Les policiers arrivent à procéder à leur interpellation sur le boulevard du Maréchal Juin à Mantes-la-Jolie. Ils sont alors placés en garde à vue. La victime (femme de 68 ans) déposait

plainte en expliquant qu'elle revenait de faire ses courses lorsqu'elle avait été accostée par les deux hommes qui lui avaient d'abord demandé de l'argent. L'un d'eux avait ensuite tenté de lui arracher sa chaîne de cou en or tandis que l'autre avait tenté de s'emparer de son sac à main sans hésiter à lui porter des coups sur la tête.

Bien qu'ils aient nié les faits, ils ont été déférés au tribunal judiciaire de Versailles où ils ont écopé respectivement de 12 et 18 mois d'emprisonnement. ■



Le Vernolitein tente de justifier ses actes par une jeunesse malheureuse et d'avoir été lui-même un enfant battu.

ILLUSTRATION / GAZETTE YVELINES

ILLUSTRATION / GAZETTE YVELINES

**evma**

L'expertise plomberie à votre service



#### DÉPANNAGE

- Dépannage rapide
- Dégorgements
- Recherche de fuites
- Remplacement robinetterie



#### RÉNOVATION

- Rénovation des installations
- Réfection salle de bain
- Pose carrelage
- Placoplâtre
- Réalisation de salle de bain PMR aux normes handicapés



#### TRAVAUX NEUFS

- Réalisation de sanitaires
- Salle de bain
- WC
- Installation de plomberie
- Chauffe-eau
- Arrivées, évacuations



#### ENTRETIEN

- Suivi et entretien
- Chauffe-eau, chaudière
- Détartrage
- Pose groupe sécurité

FIABILITÉ

RAPIDITÉ

COÛTS MAITRISÉS

EVMA, 24 rue des Fontnelles 78920 ECQUEVILLY

Standart : 01 39 70 37 14 / Site internet : <https://www.evma.solutions>



## SPORT

■ MAXIME MOERLAND

## AVIRON

## La Mantaise Claire Bové ira bien aux JO

La rameuse de l'AS Mantaise et sa partenaire grenobloise Laura Tarantola ont remporté la finale qualificative pour les Jeux Olympiques de Paris, le mardi 21 mai à Lucerne en Suisse.



Claire Bové (à droite) représentera Mantaise-Jolie cet été aux Jeux Olympiques de Paris.

Un ouf de soulagement ! Claire Bové et Laura Tarantola ont enfin validé leur billet pour les Jeux Olympiques de Paris, en survolant la finale qualificative de Lucerne (Suisse) le mardi 21 mai dernier. La rameuse Mantaise et sa comparse, médaillée d'argent en poids léger lors des dernières olympiades à Tokyo, ont devancé les Grecques Dimitra Kontou et Zoi Fitsiou, deuxièmes, de 2 secondes et 51 centièmes.

## Les tenantes du titre olympique coiffées au poteau

Le couple tricolore a même surclassé les championnes olympiques en titre : les italiennes Valentina Rodini et Federica Cesarini n'ont pas su faire mieux qu'une décevante 4<sup>ème</sup> place, qui les empêchera de défendre leur titre cet été à Paris. Une bonne nouvelle de plus pour Claire Bové et Laura Tarantola, qui avaient été battues par les transalpines il y a 3 ans.

Après la déception des derniers mondiaux, les deux rameuses françaises auront à cœur de glaner l'or olympique sur leurs terres, lors des épreuves qui se dérouleront du samedi 27 juillet au samedi 3 août au stade nautique de Vaires-sur-Marne. ■

## RUGBY

## Une nouvelle section « Touch rugby » à Rosny-sur-Seine

À partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, le stade du gymnase Massera accueillera les entraînements de la nouvelle section Touch rugby, tous les lundis de 20 h à 21 h 30.

Basé sur la vitesse, la stratégie et l'agilité, le Touch rugby s'inspire directement du rugby à XIII. À une exception près, et pas des moindres : les contacts physiques sont remplacés par des touchés, et le jeu au pied est tout bonnement absent.

Exit, donc, les plaquages et les nombreux regroupements qui peuvent refroidir certains. Ce sport mixte, qui se joue à six contre six, arrive à Rosny-sur-Seine avec l'ouverture d'une section Touch rugby dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

## Des entraînements ouverts à tous

Les entraînements, ouverts aussi bien aux femmes et aux hommes dès 14 ans, se dérouleront tous les lundis soirs, de 20 h à 21 h 30, au stade du gymnase Massera. Si ça vous tente, à vous de contacter le Sully Touch Rugby au 06 41 04 56 93, ou par mail à l'adresse sullytouchrugby@gmail.com. Le prix de la licence estivale est fixé à 50 euros jusqu'au 31 août prochain. ■

Ils ne leur manquait qu'1 point pour valider la montée. C'est désormais chose faite, après le match en retard programmé le jeudi 23 mai : le Football Club Villennes-Orgeval évoluera bien en D2 la saison prochaine, après le match nul à rebondissements qui les opposait à Rosny-sur-Seine (2-2). Deux fois menés au score, les Bleus et gris n'ont pas lâché et ont bien mérité leur promotion à l'étage supérieur.

## Un match nul à rebondissements

Avec 47 points, Le FCVO est assuré de boucler la saison à la tête de la poule A de D3, tandis que la dernière journée se déroule ce dimanche 2 juin. La réserve de l'ES Sartrouville est toujours deuxième du groupe, à égalité avec les Rosnéens (43 pts) et les Magnanillois du Vinsky FC, 4<sup>èmes</sup> du classement avec 40 points au compteur. ■

## CYCLISME

Les Bosses du Vexin reviennent pour la 17<sup>ème</sup> édition

L'association Issou VTT donne rendez-vous le dimanche 2 juin, au stade Colette Besson, pour sa 17<sup>ème</sup> rando des Bosses du Vexin.

Ici, pas de compétition, juste le plaisir de rouler entre passionnés. C'est le credo qui anime le vélo club d'Issou, qui est sur le point d'organiser sa 17<sup>ème</sup> rando *Les Bosses du Vexin*, le dimanche 2 juin prochain au stade Colette Besson. La phase de départ est prévue entre 7 h et 9 h 30, avec 4 parcours différents au choix : 35, 45, 54 et 90 kilomètres.

Les tarifs vont de 7 à 10 euros pour les licenciés, et de 9 à 12 euros

pour les non licenciés. Un parcours dédié aux enfants, d'une longueur de 15 kilomètres, est également au programme, le tout gratuitement et encadré.

Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur le site de l'association ([www.helloasso.com/associations/velo-club-issou/](http://www.helloasso.com/associations/velo-club-issou/)), ou directement sur place lors de la phase de départ. Les participants partent juste après leur inscription, durant cette tranche horaire. ■



Les tarifs vont de 7 à 10 euros pour les licenciés, et de 9 à 12 euros pour les non licenciés.

## FOOTBALL

Le FC Mantois glisse à la 5<sup>ème</sup> place

Le podium s'éloigne pour les Mantevillois. Après un succès probant obtenu sur le terrain de Houilles (1-2) le samedi 11 mai, le FC Mantois s'est contenté du point du match nul lors de son déplacement à Cergy Pontoise, 8<sup>ème</sup> du classement, le samedi 25 mai. Résultat : les Yvelinois passent à la 5<sup>ème</sup> place du classement de la poule A de R1, à égalité de points avec Le Mée Sports. Si

la montée est d'ores et déjà oubliée, le FC Mantois peut encore espérer finir sur une bonne note en récupérant la seconde ou la troisième place : avec 32 points, le podium n'est qu'à 2 petites unités, alors que la 22<sup>ème</sup> et dernière journée se profile ce samedi 1<sup>er</sup> juin. Mais pour espérer finir dans le haut du tableau, il faudra disposer du Plessis Robinson, 10<sup>ème</sup> de la poule. ■

## FOOTBALL

## Éducation et citoyenneté : le Vinsky FC récompensé

Le club magnanillois du Vinsky FC s'est vu remettre le Trophée Philippe Séguin du Fondaction du Football, dans la catégorie « Éducation et citoyenneté », le jeudi 23 mai dernier au Pavillon d'Armenonville, récompensant les actions menées au sein de l'académie du club pour

accompagner ses jeunes. « Ce trophée intervient avant le changement de dimension de l'association, qui devient le club officiel de la Ville de Magnanville, s'est félicité le club sur les réseaux sociaux. Le challenge sera de proposer ce programme à encore plus de jeunes dans les années à venir ». ■

## FOOTBALL

## Villennes-Orgeval monte en D2

L'équipe senior du FCVO est promue en D2, après son match à domicile face à Rosny-sur-Seine. Avec 47 points à une journée de la fin, ils ne peuvent plus être rattrapés en tête de la poule A de D3.



Avec 47 points, Le FCVO est assuré de boucler la saison à la tête de la poule A de D3, tandis que la dernière journée se déroule ce dimanche 2 juin.





**JEAN LEFEBVRE**

TRAVAILLE POUR VOUS

I L E - D E - F R A N C E



Aménager

**Aménager** des routes plus durables,  
rendre les villes plus attrayantes,  
participer au développement économique.

Forte d'une solide expérience auprès des promoteurs, de l'industrie, de la grande distribution et des sociétés de transport et logistique, l'Entreprise Jean Lefebvre est le partenaire de la réalisation des projets privés.

Nous accompagnons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, de l'aide à la conception jusqu'à la réalisation, pour des opérations de création, extension ou rénovation des voiries, réseaux, assainissements et parkings extérieurs.

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.



**AGENCE YVELINES**

113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex

Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61

[travauxlesmureaux@ejl.fr](mailto:travauxlesmureaux@ejl.fr)



# CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

## CHANTELOUP- LES-VIGNES Baz'Arts Cité : les jeunes montent sur scène

Jusqu'au 24 juin, le festival met à l'honneur les actions culturelles menées dans le cadre de la Cité Éducative, au Phénix et à l'espace culturel Paul Gauguin à Chanteloup-les-Vignes.

Depuis le lundi 27 mai, toute la Cité éducative s'est lancée dans un véritable marathon de l'art avec le Festival *Baz'Arts Cité*. Des dizaines de projets culturels et artistiques, menés par les écoles, les collèges, les structures de loisirs et les associations de la Ville se retrouvent sous les feux des projecteurs pendant un mois, avec des représentations au Phénix, et à l'espace culturel Paul Gauguin de Chanteloup-les-Vignes. Sous les yeux des parents.

Si la majeure partie de ces représentations se feront sur invitation, des dates sont bel et bien ouvertes à tous, comme le gala de danse de l'AVEC, le samedi 8 juin à 18h au Phénix, et le spectacle « *L'enfant de la lune* », le dimanche 23 juin à 13h30 à l'espace culturel Paul Gauguin. Pour retrouver le programme dans son intégralité, rendez-vous sur le site de la Ville ([chanteloup-les-vignes.fr](http://chanteloup-les-vignes.fr)). ■



Si la majeure partie de ces représentations se feront sur invitation, des dates sont bel et bien ouvertes à tous, comme le spectacle « *L'enfant de la lune* », le dimanche 23 juin à 13h30 à l'espace culturel Paul Gauguin.

## ANDRESY Sculptures en l'île : l'édition 2024 annulée pour raisons budgétaires

La Ville d'Andrésy, en proie à des difficultés financières, a pris la décision d'annuler l'édition 2024 de l'événement culturel, afin de réduire les dépenses de fonctionnement de la commune.

« Comment justifier une augmentation de la taxe foncière tout en maintenant un événement de l'envergure de *Sculptures en l'île*, dont le budget équivaut aux budgets de plusieurs services réunis ? » C'est par ce raisonnement que

le maire d'Andrésy, Lionel Wastl, explique l'annulation pure et simple de l'événement culturel majeur de la commune pour cette année. Lors du conseil municipal du 15 avril dernier, les difficultés budgétaires de

## ORGEVAL Le débarquement vu par Steven Spielberg

À l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement allié en Normandie, l'association Orgeval CinÉvasion diffusera le film culte « *Il faut sauver le soldat Ryan* », le mardi 4 juin à 20h à l'espace Claude Rich.

Pour sa projection du mois de juin, le nouveau cinéclub de la commune d'Orgeval, CinÉvasion, a choisi de mettre en avant un film d'un des plus grands cinéastes contemporains : Steven Spielberg. Et pas n'importe lequel. C'est son film de guerre « *Il faut sauver le soldat Ryan* » qui sera proposé au public orgevalais, le mardi 4 juin à 20h, à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement en Normandie.

### Un débat autour du film

Comme lors de chaque événement du cinéclub, un intervenant proposera un débat autour du film en marge de la projection. Et à cette occasion, ce sera une intervenante, en la personne de Nadine Legendre, Présidente de l'Association des Combattants et Prisonniers de Guerre, section Orgeval. Le tarif est fixé à 5 euros la séance, mais il est toujours possible d'adhérer à l'association (Solo : 20 euros - Duo = : 30 euros - Famille : 40 euros). ■

la Ville avaient éclaté au grand jour, avec l'annonce, notamment, de la réduction des dépenses de fonctionnement, de l'augmentation des recettes de fonctionnement (et, ainsi, du taux de taxe foncière bâtie), et de la limitation des dépenses d'investissement.

*Sculptures en l'île* représente pas moins de 120000 euros de budget pour la commune, soit 1/6<sup>ème</sup> de l'ensemble des économies à effectuer pour sauver les finances de la Ville. L'annulation de l'édition 2024 permet ainsi de donner de l'air à la municipalité. « La politique culturelle n'est pas laissée pour compte avec, par exemple, une programmation de haute qualité comme la venue de la pièce aux 4 Molières « *Oublie-moi* » (avec Marie-Julie Baup et Thierry Lopez), du street art et le cinéma de plein air, assure Lionel Wastl. Je reconnais la renommée de notre Ville grâce à SEI (Sculptures en l'île, Ndlr.), mais je suis garant du bon fonctionnement des finances de la Ville et j'assume cette responsabilité au détriment de la notoriété ». ■

## TRIEL-SUR-SEINE Poèmes, chansons... Boris Vian célébré au théâtre Octave Mirbeau

Frédéric Jacquot et Guillaume Nocture interpréteront le répertoire de Boris Vian, le samedi 8 juin à 20h30 au théâtre Octave Mirbeau de Triel-sur-Seine, dans le cadre du cabaret poétique « *Maintenant c'est plus pareil !* ».

Ils ont fait sensation au *Festival d'Avignon* l'année dernière. Le samedi 8 juin prochain, ils seront à Triel-sur-Seine : Frédéric Jacquot et Guillaume Nocture et leur « *cabaret poétique* » seront au théâtre Octave Mirbeau pour rendre hommage à Boris Vian, artiste multi-casquettes aussi bien compositeur que poète, romancier, ou peintre.

Ils interpréteront une série de poèmes et de chansons abordant des thèmes phares de l'œuvre du grand poète engagé, soit l'absurdité de la guerre, les lâchetés et le

mercantilisme des dirigeants dans ces conflits, la violence à l'endroit de la jeunesse, la position parfois peu enviable de la femme dans notre société et surtout l'amour et le quotidien tumultueux des rapports amoureux. Tour à tour véhément et sarcastique mais aussi tendre, admiratif et toujours enclin à la rigolade, Boris Vian apparaît ici sous un jour à la fois intense, sérieux et immanquablement drôle. Pour réserver, cela se passe par téléphone auprès du service culture de la commune, au 06 19 45 36 06, ou par mail à l'adresse [culture@triel.fr](mailto:culture@triel.fr). ■



L'entrée est proposée à 10 euros en tarif plein, et 5 euros en tarif réduit.

## POISSY L'art contemporain fait sa Nuit blanche

Après une première édition couronnée de succès, le parcours pisciacais s'élargit : *Nuit Blanche*, événement phare de l'art contemporain pisciacais, aura une nouvelle fois son Off nocturne le samedi 1<sup>er</sup> juin de 19h à 22h, avec cette fois-ci le Musée du Jouet qui rejoint l'aventure. Le sculpteur Jean Collin-Satre y présentera une installation pas comme les autres : la

danse d'une baleine entre lumière et obscurité. La Maison de Fer et la Villa Savoye seront toujours au programme, avec une création chorégraphique d'Anne Perbal et une installation de Christophe Dumont pour la première, et des performances artistiques de Morgane Baffier, Paul Garcin ou encore Ophélie Demurger pour la seconde. ■

## ROSNY-SUR-SEINE 200 drones pour un spectacle haut en couleurs

Avec la soirée « *Mille et un feux* » la Ville de Rosny-sur-Seine promet un spectacle inédit, le vendredi 31 mai. Au programme, une parade de lumières et une retraite aux flambeaux au départ du stade Roland Leduc, à 20h, avec des lampions distribués par le comité des fêtes, suivis d'un show interactif sons et lumières à

22h au parc du château. Pour faire partie des artistes de ce spectacle participatif, un jeu-concours est disponible jusqu'au 26 mai sur l'application « *Rosny-sur-Seine, ma ville* ». Enfin, le bouquet final aura lieu sous les coups de 23h, avec un spectacle de 200 drones qui illumineront le ciel rosnéen. ■



*Sculptures en l'île* représente pas moins de 120 000€ de budget pour la commune, soit 1/6<sup>ème</sup> de l'ensemble des économies à effectuer pour sauver les finances de la Ville.



## REPORTAGE

# À la découverte de Béatrice Duroure, peintre autodidacte inspirée par Hopper

Inspirée de l'illustre Edward Hopper, l'autodidacte Béatrice Duroure peint des scènes de café dans cette exposition.



L'artiste sera invitée en juin au musée Hopper, qui a justement eu un coup de cœur pour son travail.

À LFM Radio, nous aimons partir à la rencontre des nouveaux artistes à l'univers bien singulier. Nous nous sommes donc rendus au vernissage de l'exposition *Scènes de cafés* à la bibliothèque multimédia Paul Éluard à Achères, où j'ai pu rencontrer Béatrice Duroure, peintre autodidacte. Fan de peinture depuis la tendre enfance, cette dernière a mis énormément de temps avant de prendre les pinceaux et surtout

exposer ses œuvres. En effet, c'est durant le confinement, qui l'empêchait de sortir, qu'elle a décidé d'extérioriser ce manque d'extérieur par la peinture. À l'intérieur de cette exposition, nous retrouvons principalement des peintures représentant un lieu de vie grandement impacté par le confinement, à savoir les bars-cafés, que ce soit en intérieur ou en terrasse. Ces diverses toiles s'inspirent en grande partie du célèbre

peintre Edward Hopper, dont la plus célèbre œuvre est le tableau *Nighthawks*.

Mais son inspiration pour ces lieux de vie vient aussi du fait que, comme elle nous l'a expliqué, étant une rêveuse et contemplative, souvent, c'est en observant le monde qui l'entoure qu'instinctivement Béatrice se met à peindre des scènes qui ont pu retenir son attention. D'où le choix des cafés, car pour elle, cet endroit symbolise à la fois des instants de fête ou bien juste de contemplation, mais aussi des lieux remplis de vie où des personnes de différents milieux sociaux se rencontrent.

Heureux hasard de la vie, inspirée par le peintre Edward Hopper pour cette exposition, elle sera invitée en juin au musée Hopper, qui a justement eu un coup de cœur pour son travail. Avant qu'elle quitte l'Hexagone, vous pouvez retrouver son travail à la bibliothèque multimédia Paul Éluard à Achères, où il est exposé jusqu'au 29 mai. ■

Retrouvez toute l'actualité des Yvelines sur LFM 95.5 et sur lfm-radio.com.

## REPORTAGE

# Chloé Oliverès : une artiste aux multiples facettes

Actrice, comédienne et cofondatrice de la compagnie de théâtre Les Filles de Simone, Chloé Oliverès s'est confiée au micro d'LFM pour parler de son premier spectacle.

Relations amoureuses, crise de la quarantaine, traumatismes, déceptions : ce sont tous les sujets qu'aborde Chloé Oliverès à travers son spectacle *« Quand je serai grande, je serai Patrick Swayze »*, qu'elle a écrit et mis en scène avec Papy. Dans son spectacle, l'artiste se confie difficilement sur de nombreux sujets personnels et sensibles : *« Assumer cette mise à nu a été le plus difficile »*, nous raconte Chloé Oliverès.

Elle parle notamment de sa relation à l'amour, aux hommes et à la fiction. Pour l'artiste, le film *Dirty Dancing* est à la conjonction de ces trois grands sujets, ce qui explique par ailleurs le nom donné à son spectacle : *« Quand je serai grande, je serai Patrick Swayze. Dirty Dancing »*, réalisé par Emile Ardolino en 1987, a été une grande source d'inspiration et d'influence pour son spectacle, où elle voulait vivre une vie d'aventures et d'amours dès le premier visionnage du film quand elle était jeune.

Par ailleurs, Chloé Oliverès qualifie son travail comme *« une sorte hybride*

*de stand-up et de théâtre »*. Grâce à ses années de théâtre au Conservatoire National de Paris, l'artiste propose un registre humoristique, comique, mais aussi dramatique. Elle défend alors l'idée de toujours suivre son désir le plus profond en tant qu'être humain, de se dépouiller des injonctions et de se détacher des choses qui ne sont pas épanouissantes.

La bande dessinée *« Quand je serai grande, je serai Patrick Swayze »* liée au spectacle aura aussi droit à une suite, comme elle nous l'a confié. Aussi, animée par de nombreux projets, elle écrit actuellement une série audiovisuelle traitant du thème de la crise de la quarantaine. ■



Dans son spectacle, l'artiste se confie difficilement sur de nombreux sujets personnels et sensibles.

## JEUX

**SUDOKU :**  
niveau moyen

			6					
9	2		3		8	6		
3	6	4						5
6			3			5	8	
8	5	4						
2			8	5		4		
		8			9	6	3	
5	7	1	6					4
6								8

**SUDOKU :**  
niveau difficile

6			8				5	
3	5			1				7
	8			7				
		3	8		1		7	9
								1
		8			7			
		1	6			7	2	
2								3
			1		2	8		

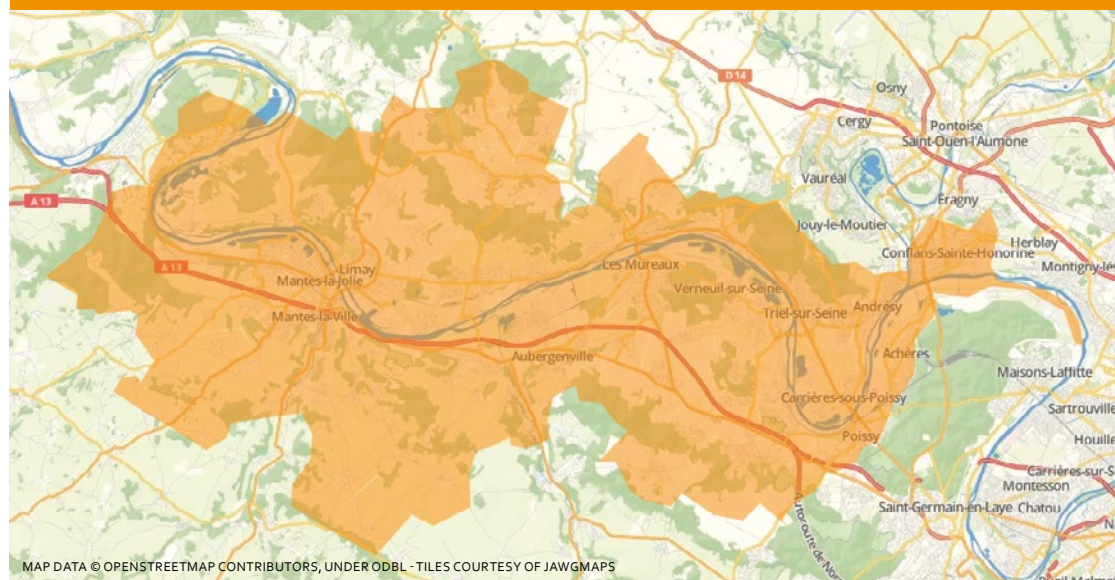
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°391 du 22 mai 2024 :

9	6	8	7	1	5	4	3	2
5	4	3	9	2	6	8	1	7
1	2	7	3	8	4	6	9	5
2	3	1	6	9	8	7	5	4
8	5	4	2	3	7	1	6	9
7	9	6	5	4	1	2	8	3
3	1	9	4	6	2	5	7	8
4	8	5	1	7	3	9	2	6
6	7	2	8	5	9	3	4	1

7	1	9	5	6	4	3	2	8
5	8	3	9	1	2	4	7	6
6	2	4	7	3	8	9	1	5
8	7	1	4	9	6	2	5	3
9	5	6	8	2	3	1	4	7
3	4	2	1	7	5	6	8	9
2	9	8	3	5	1	7	6	4
4	6	7	2	8	9	5	3	1
1	3	5	6	4	7	8	9	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

## La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?  
Un événement à annoncer ?  
Des précisions à nous apporter ?  
Un commentaire à faire ?  
Contactez la rédaction !  
redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville  
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 5-2024 - 60 000 exemplaires  
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.  
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



# Sepur

Engagés pour l'avenir  
de nos territoires

## NOS MÉTIERS



Collecte des déchets



Propreté urbaine



Exploitation de centres de tri



Valorisation des déchets



Gestion de déchetterie

@Groupe\_Sepur

@Sepur

